

Image not found or type unknown



Construction maison individuelle

Par **Boissin**, le **27/01/2009** à **14:23**

Bonjour,rrnrnNous avons signé un contrat pour une maison individuelle avec Plan.rrnrn1 premier avenant nous a été réclamé de 1500 € (1 rangée aggro en plus) afin d'obtenir le permis de construire.rrnrn1 second avenant nous a été réclamé suite au resultat de l'étude de sol (5000 €) pour 8 rangés supplémentaires!!!! afin d'effectuer un vide sanitaire.rrnrnAujourd'hui on nous réclame encore 3500 € qui correspond à la pose d'un drain autour de la maison.rrnrnIl est stipulé dans notre contrat que nous signons pour un prix ferme et que 3300 € sont nos seul frais supplémentaire (qui correspond aux VRD)rrnrnNotre question est : Peux-ton refuser ces avenants qui nous mettent dans l'embarra ? sinon merci de me dire ce que nous pouvons faire.